

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

ALGINATE DE MOULAGE PRISE LENTE

Version: 1

Date de la première édition: 31/07/2003

91/155/CE (3 APT) - ISO 11014-1

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Identification de la substance ou de la préparation	ALGINATE DE MOULAGE PRISE LENTE
Utilisation de la substance/préparation	moulage
Identification de la société/entreprise	CIRON SA Usine du Moulin de Pernaud - BP36 F-33720 Barsac France Tél: 05 56 27 40 70 Télécopie: 05 56 27 40 75 E-mail: ciron@ciron.com
Numéro de téléphone d'appel d'urgence	FR - ORFILA Tél: 01.45.42.59.59 B - Centre Antipoisons Tél: 070/245.245

2. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom de la préparation:	ALGINATE DE MOULAGE PRISE LENTE
------------------------	---------------------------------

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Dangers principaux:	Néant
Risque(s) spécifique(s):	Pas de dangers spécifiques

4. PREMIERS SECOURS

Inhalation:	Mettre la victime à l'air libre.
Contact avec la peau:	Laver à l'eau et au savon par précaution.
Contact avec les yeux:	Laver abondamment à l'eau (pendant 20 minutes minimum) en gardant les yeux grands ouverts et en retirant les verres de contact souples, puis se rendre immédiatement chez un médecin.
Ingestion:	Rincer la bouche. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen(s) d'extinction approprié(s)	eau pulvérisée poudre, mousse résistant aux alcools, eau pulvérisée, dioxyde de carbone
Moyen(s) d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité	Aucun.
Dangers particuliers / Risques spéciaux:	Voir la rubrique 11 en ce qui concerne la toxicité du produit et la rubrique 10 en ce qui concerne la stabilité et réactivité du produit.
Équipement(s) de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu	Porter un appareil respiratoire autonome.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précaution(s) individuelle(s)	Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.
Précaution(s) pour la protection de l'environnement	Éviter la contamination des eaux souterraines.
Méthode(s) de nettoyage	Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, p.ex. sable, terre, vermiculite, terre de diatomées.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation	
- Précaution(s):	Éviter le contact avec la peau.
- Mesure(s) d'ordre technique:	Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Stockage	
- Précaution(s):	Conserver toujours le produit dans un emballage de même nature que l'emballage d'origine.
- Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur:	polyéthylène (haute densité)

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesure(s) d'ordre technique:	
------------------------------	--

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

ALGINATE DE MOULAGE PRISE LENTE

Version: 1

Date de la première édition: 31/07/2003

91/155/CE (3 APT) - ISO 11014-1

Valeurs limites d'exposition

- Limite(s) d'exposition:

Les valeurs limites d'exposition ont été déterminées par de nombreuses autorités. Vérifier les valeurs limites qui sont d'application dans votre cas.

Contrôles de l'exposition

- Protection respiratoire:

appareil respiratoire seulement en cas de formation de vapeur ou de brouillard

- Protection des mains:

gants en latex

- Protection de la peau:

Porter un vêtement de protection approprié

- Protection des yeux:

S'il y a des risques d'exposition des yeux, des lunettes de protection devraient être utilisées.

Mesure(s) d'hygiène:

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations générales

- Aspect:

poudre

- Couleur:

blanc

- Odeur:

caractéristique

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

- PH:

7.5 / 9.5

- Point d'éclair:

pas de point d'éclair

- Limites d'explosivité:

Les limites d'explosivité ne figurent pas dans les ouvrages de référence.

- Densité relative (eau = 1):

non applicable

- Masse volumique apparente:

350 g/litre non tassée

- Viscosité:

non connue

- Hydrosolubilité:

totale

- Liposolubilité:

non connue

- Solubilité aux solvants:

non connue

Autres données

douce saveur

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Condition(s) à éviter

Fortement hygroscopique.

Produit(s) de décomposition dangereux

non connue

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

- Inhalation:

non déterminée

- Contact avec la peau:

non connue

- Contact avec les yeux:

Peut causer une légère incommodité aux yeux, sans toutefois les blesser.

- Ingestion:

non connue

Sensibilisation:

non connue

Toxicité chronique:

non connue

Toxicité résultant d'une exposition de longue durée ou répétée:

non connue

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Mobilité

non connue

Potentiel de bioaccumulation

non connue

Effets nocifs divers

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Déchets / produits non utilisés:

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau. incinération / pyrolyse

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

ALGINATE DE MOULAGE PRISE LENTE

Version: 1

Date de la première édition: 31/07/2003

91/155/CE (3 APT) - ISO 11014-1

Emballages contaminés: Les emballages souillés ne peuvent pas être traités comme des déchets ordinaires.
Autres informations

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Information(s) générale(s): non réglementé

Numéro ONU non soumis

Voies terrestres (Route / Chemin de fer: ADR/RID)

IMDG (mer)

OACI/IATA (air)

Voies fluviales (ADNR)

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Etiquetage: Le produit est dispensé de l'étiquetage conformément aux directives de la CEE traitant de la classification, l'emballage, et l'étiquetage des substances dangereuses

N° CE: Non applicable.

Symbole(s): Aucun selon les directives CE.

Phrase(s) R: Aucune selon les directives CE.

Phrase(s) S: Aucune selon les directives CE.

16. AUTRES INFORMATIONS

Législation(s) suivie(s): Les informations de cette fiche de données sécurité répond aux lois nationales et aux directives de la CEE.

Avis ou remarques importantes: Il est de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour satisfaire les lois et règlements locaux en vigueur.

Utilisation de la substance/préparation moulage

Information(s) supplémentaire(s): Texte complet des phrases dont le n° figure en rubrique 2:

Historique

- Date de la première édition: 31/07/2003

- Version: 1

Réalisé par: Sds